

Compte-Rendu de la réunion
du Conseil Municipal du Jeudi 13 octobre 2022 à 20 h 30
dans la salle du conseil municipal

Date de la convocation : 5/10/2022

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MIRAL Daniel, Maire

Nombre de CM présents : **10**

Absents excusés : 1

Absents représentés : 0

Quorum : atteint

Sont présents :

Daniel MIRAL –	Maire
Michel GUY –	1 ^{er} adjoint
Magalie CASTANIER –	2 ^{ème} adjoint
Alain ROUX –	3 ^{ème} adjoint
Julie FOUILLADE -	CM
Maurice POUILLE –	CM
Etienne PORTALIER -	CM
Thomas BONNET -	CM
Jérôme PITOT –	CM
Julien BEC -	CM

Absent excusé :

Yannick BUCHON – CM

Secrétaire de séance désignée : CASTANIER Magalie

Ordre du jour

- 1/ Emprunt financement travaux assainissement village de Lacombe
- 2) Demande d'achat de terrain par Mr Feuillet, propriétaire au Barret
- 3) Etude des nouveaux tarifs de la salle d'activités
- 4) Utilisation et gestion de la licence boissons achetée aux héritiers Jourde
- 5/ Echange des lampadaires à Gaymond et Andelat – Etude du dossier éclairage public
- 6/ Projet achat poêle à granulés
- 7) Délibération changement de la nomenclature comptable M57

Informations – comptes rendus

Travaux

- Location appartement
- Travaux de l'intérieur de l'église Saint Cirques
- Maison Albisson Course
- Travaux connexes du remembrement

Divers

- compte rendu contrôle routier au Sailhant
- remplacement des fenêtres au bâtiment mairie
- dossier SNCF et Pont Programme National
- pannes et dysfonctionnement réseaux eau et assainissement
- Consultation de la section de Sebeuge : tenue du bureau de vote, horaires

Rapporteur : M. Daniel MIRAL

- Approbation du procès-verbal de la réunion du **7 juillet 2022**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du **7 juillet 2022**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, le PV de la séance du **7/07/2022**.

Rapporteur : M. Daniel MIRAL

1/Emprunt financement Travaux assainissement du village de Lacombe

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale la situation financière des travaux de l'assainissement du village de la Lacombe qui nécessite un emprunt de 60 000€. Il informe qu'à ce jour, il reste seulement en attente, le versement du solde de la subvention attribuée par Adour Garonne pour finaliser le montant du dossier.

Il indique qu'étant donné la situation géopolitique et financière actuelle, il est très difficile d'obtenir des emprunts à taux fixe.

Une seule proposition d'un prêt à taux fixe émane du Crédit Agricole au taux de 2.93% sur une durée de 20 ans ou 25 ans.

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, **à l'unanimité des membres présents** :

- valide la proposition du crédit agricole au taux de 2.93 % sur 25 ans.

- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire pour que cette dossier aboutisse.

Approbation par l'assemblée municipale : 10 voix Pour - 1 Délibération à prendre

2/Demande d'achat de terrain au Barret par Mr FEUILLET

Monsieur Le Maire indique qu'en date du 7 juillet 2022, Mr Olivier FEUILLET a émis le souhait de se rendre acquéreur d'un terrain au village du Barret.

Ce terrain est une partie d'un chemin communal.

Il informe qu'en 2005, Mr Feuillet Jean, père d'Olivier était devenu propriétaire de la parcelle B 457.

Un procès-verbal un bornage avait été effectué par le géomètre ALLO-COUDON

Le tarif au m² était fixé à 3.05 euros le m².

L'assemblée décide que le dossier soit analysé et approfondi.

3/Étude des nouveaux tarifs de location de la salle d'activités

Les tarifs actuels de location de la salle d'activités datent de 2012 et 2016 et s'avèrent obsolètes.

L'augmentation des tarifs de l'électricité en 2022 est de l'ordre de 50 à 60% par rapport à 2021.

D'autre part, des dysfonctionnements sont constatés et engendrent des abus et des différends.

La commission communale chargée de la gestion de la salle qui s'est réunie le 6 septembre 2022, souhaiterait que des nouveaux tarifs et des nouvelles conditions, soient appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023.

Monsieur le Maire propose le tableau des tarifs de location actualisés, à compter du 1^{er} janvier 2023.

- Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, à l'unanimité des membres présents :
- valide le tableau des tarifs de location actualisés, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2023
 - donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire

Approbation par l'assemblée municipale : 10 voix Pour - 1 Délibération à prendre

4/Utilisation et gestion de la licence de boissons IV achetée aux héritiers Jourde

Monsieur le Maire informe que le 6 octobre, la vente de la licence IV de boissons a été signée avec les héritiers Jourde pour un montant de 3 000 euros. La commune est donc propriétaire de la dernière licence IV qui reste sur le territoire d'Andelat.

Il est nécessaire à présent de réfléchir afin d'organiser un mode d'utilisation et de gestion de cette licence IV.

5/ Échange des lampadaires à Gaymond et au bourg

Monsieur le Maire informe que la pose des lampadaires LED a débuté sur le bourg et le village de Gaymond et devrait se terminer en fin de mois d'octobre.

La puissance de nouveaux lampadaires LED sera de 50 watts au lieu 150 watts

Sur l'ensemble de la commune une coupure de cinq heures minimums par nuit doit être étudiée et la pose des dispositifs pour automatisation doit être discutée et décidée.

6/Projet d'achat d'un poêle à granulés à la maison Tardieu au Sailhant

Monsieur le Maire informe que la consommation d'électricité dans la maison locative Tardieu s'avère importante et donc onéreuse. Il serait souhaitable d'y installer un poêle à granulés.

L'assemblée municipale demande à Monsieur le Maire de contacter des installateurs et obtenir un avis de l'architecte.

7/ Changement de nomenclature comptable

Monsieur le Maire informe qu'actuellement la comptabilité du budget général est sous la nomenclature M14 et que la réglementation exige le passage à la nomenclature M57.

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale, à l'unanimité des membres présents :

- adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 développée, pour le budget principal de la commune et des budgets annexes sous la comptabilité M14 antérieurement, à compter du 1^{er} janvier 2023.
- donne tous pouvoirs et toutes signatures à Monsieur le Maire.

Approbation par l'assemblée municipale : 10 voix Pour - 1 Délibération à prendre

Informations :

- **Travaux**

- Intérieur église Saint Cirgues : un accord a été trouvé entre l'architecte et la DRAC
- Location maison Tardieu au Sailhant : Nouveau locataire : Mr GUIBAL
- Maison Albisson Course : Une visite a été organisée avec le Géomètre ALLO
- Travaux connexes du remembrement en cours
- PLUI : les réunions publiques sont lancées
- Compte-rendu du contrôle routier au Sailhant : résultat du dispositif de comptage et la vitesse : notamment, le trafic moyen journalier est de 618 véhicules par jour (cumulé

sur les 2 sens) est composé quasi-exclusivement de véhicules légers : 603 VL (97 %) pour 15 PL (3%).

- Remplacement des fenêtres au bâtiment mairie : lettre de résiliation envoyée à l'entreprise Meyrial- Lagrange qui ne respecte pas les délais – attente de la commune depuis fin 2020.
- Dossier SNCF et Programme Pont national : des travaux sont à entreprendre suite à une demande de la SNCF, sur le chemin rural, passant sur le pont de chemin de fer, en direction du bois du Sailhant
- Pannes et dysfonctionnement réseaux eau et assainissement
- Pose d'une sonnette à l'école : par l'entreprise Mourgues

Consultation de la section de Sebeuge : bureau de vote, horaires, du dimanche 23 octobre 2022.

Tour de garde

9 h 00 à 10 h 30 : Daniel Miral – Thomas Bonnet

10 h 30 à 12 h 00 : Julien Bec- Alain Roux

Fin de la séance : 23 h 40

**La secrétaire de séance,
CASTANIER Magalie**

.....